

Une violente bagarre fait échouer un vol à main armée

par Lucien LATULIPPE

Une tentative de vol à main armée dans la maison de M. Alfred Rodrigue, au 435 rue Seigneuriale, à Beauport, a tourné à la bagarre, hier soir. M. Rodrigue a été blessé. Son épouse a subi un violent choc nerveux. Il est possible que les deux "cagouleurs" aient aussi des marques.

L'intérieur de la maison a été chambardé et il y avait du sang un peu partout. Des meubles ont été renversés. Un mur a même été éventré. Un coup de feu s'est aussi logé dans le plafond d'une chambre.

Il était environ 19h20 lorsque les deux individus, portant des cagoules et armés, chacun, d'un revolver se sont présentés chez M. Rodrigue pour voler.

Les deux voleurs ont voulu passer les menottes à M. Rodrigue qui, bien qu'agé de 56 ans, ne s'est pas laissé faire. Sa femme n'a pas hésité non plus à se battre avec les intrus.

M. Rodrigue a été blessé à la tête avec un tournevis et il a dû être traité à l'hôpital. Il a été gardé sous observation pendant quelques heures.

Pendant que se déroulait ce branle-bas, M. Georges Chevette, gendre de M. et Mme Rodrigue, est arrivé avec son auto. Les voleurs l'ont, semble-t-il, entendu arriver et ils ont pris la porte, le bousculant au passage.

L'alerte a été lancée et plusieurs autos-patrouille de Beauport ont été dépechées sur les lieux. L'auto des voleurs a été trouvée quelques minutes plus tard. Elle avait été abandonnée sur la route de desserte longeant le boulevard de La Capitale, non loin de la rue Seigneuriale. Elle a été rapportée volée sur les entrefaites.

Les policiers ont également trouvé tout près, sur le banc de neige, un sac à main. En poussant leurs fouilles, ils ont aussi trouvé deux cagoules et deux revolvers, un de calibre 22 et l'autre de calibre 32. Les deux armes à feu étaient chargées.

Des traces dans la neige ont également été aperçues et elles ont été suivies pendant un certain temps. Les premiers policiers ont alors demandé du renfort et toute l'équipe de détectives est entrée en devoir. On a aussi fait appel à la Sûreté de Québec.

En poursuivant les recherches, les policiers ont été informés que des individus louches avaient été aperçus et ainsi ont-ils pu intercepter trois jeunes gens. L'enquête a révélé par la suite que le trio n'était pas en cause.

Les enquêteurs ont été informés que rien n'avait été volé chez M. Rodrigue et ils devaient rencontrer ce dernier, ce matin, pour obtenir plus de détails sur l'agression.

Autre tentative

La maison de Me Irénée Simard, située au 1330 rue Duquet, à Sillery, a également été la cible d'une tentative de vol à main armée, avant-hier. Trois individus ont été mis en fuite par un système d'alarme.

Il était 19h45 lorsque la sonnette de la porte s'est fait entendre. Mme Simard est allée ouvrir, laissant la chaîne sur la porte.

Un individu lui a demandé à parler à M. Simard et il est

entré, aussitôt suivi par deux autres portant cagoules. Il a appliqué une main sur la bouche de Mme Simard pour l'empêcher de crier.

M. Simard était dans son fauteuil, avec une sonnette à portée de la main pour demander du secours au concierge, en cas de besoin. Se rendant compte que quelque chose d'anormal se passait, il a appuyé sur la sonnette, ce qui fit accourir le concierge.

Ce dernier s'est fait placer un revolver sous le nez. Mais les voleurs ont réalisé qu'il y avait trop de monde et ils ont déguerpi sans rien voler. La police de Sillery fait enquête.

A Québec

Par contre, deux hold-up ont eu lieu à Québec, hier, l'un dans une banque et l'autre au kiosque d'un terrain de stationnement.

Vers 14h30, un individu s'est présenté à la Banque provinciale du 339 rue Saint-Jean. Faisant mine d'être armé, il a glissé un billet à une caissière qui lui a remis un montant indéterminé. Il a disparu et l'on croit qu'il s'est éloigné à pied. Il n'était pas masqué.

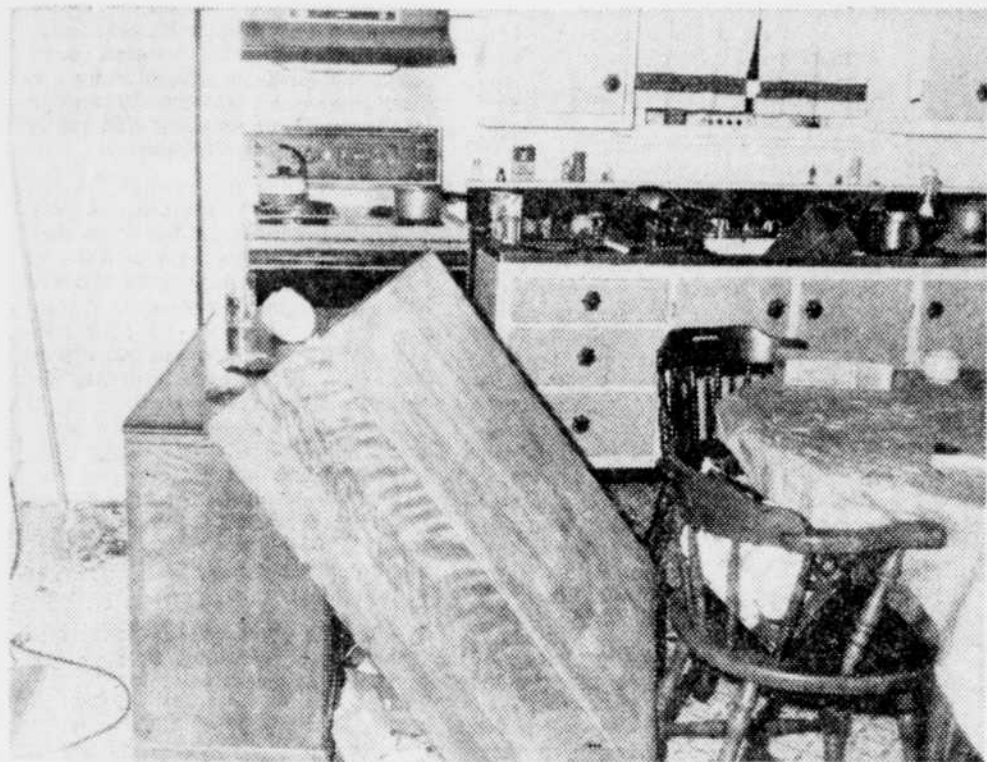
Vers 22h, un individu s'est adressé au gardien du kiosque situé à l'entrée du terrain de stationnement de l'hôpital Saint-François-d'Assise, par la rue Ozanam. Il avait un bas nylon sur le visage et il était armé d'une carabine coupée. Une somme d'environ \$100 lui a été remise. Le "cagouleur" s'est éloigné à pied.

Des enquêtes ont été ouvertes dans les deux cas.



Le revolver trouvé dans la neige

Photos Gilles Lafond



Une partie du désordre laissé par les cagouleurs



La voiture utilisée par les voleurs abandonnée dans Beauport

Lauzon et McSween sont tenus responsables de la mort de L. Emond

par Réal LABERGE

RIVIERE-DU-LOUP — Yves Lauzon, 30 ans, de Montréal, et Robert McSween, 27 ans, de Valleyfield, ont été tenus criminellement responsables de la mort du chauffeur de taxi Lorenzo Emond, de Rivière-du-Loup, qui avait été trouvé sans vie dans le coffre arrière de sa voiture, le 22 février 1976.

C'est le verdict qu'a rendu hier soir le coroner du district de Rivière-du-Loup, le notaire Hubert Bédard, au terme d'une enquête qui a été ajournée à trois reprises. D'abord par défaut de preuve en septembre 1977, puis à la suite des témoignages successifs de Francine Lalonde, de Valleyfield, l'amie de Lauzon, et de Robert McSween, au cours des deux dernières semaines. Ces deux derniers suspects avaient été arrêtés au début de février dernier par la Sûreté du Québec, après près d'un an de recherches.

A sa comparution, hier soir au palais de justice de Rivière-du-Loup, Yves Lauzon a corroboré en grande partie la déposition faite précédemment par son présumé complice Robert McSween.

Il a précisé avoir rencontré dans un garage de Montréal une personne non autrement identifiée, qui connaissait le

taxi Emond et qui affirmait que ce dernier avait toujours de "gros magots" dans ses poches. Et cela, une semaine avant de décider de le dévaliser.

Lauzon a poursuivi qu'il s'est rendu à Rivière-du-Loup le 9 février 1976 dans la voiture de McSween. Le duo a visité les lieux pour déterminer un endroit propice au méfait, à quelques milles au sud de Rivière-du-Loup, sur un chemin conduisant à une tourbière. D'une cabine téléphonique située près d'un hôtel de Rivière-du-Loup, il a demandé le taxi Emond. Dans le chemin sans issue qu'on avait choisi, il a déclaré à la victime que c'était un "hold-up", le menaçant d'un revolver-jouet à air comprimé, préalablement acheté du magasin Woolco, à Valleyfield. Il lui a vidé les poches, pris les clés de sa voiture. Puis il a enfermé Emond dans le coffre arrière, en signalant qu'il lui avait remis un tournevis. Le revolver-jouet et une tuque appartenant à Francine Lalonde ont été jetés sur les lieux.

Au retour, à 400 ou 500 pieds de la cabine téléphonique où l'attendait McSween, Lauzon a dit avoir aperçu une auto-patrouille de policiers et une voiture de taxi. Il a cru à un barrage et s'est enfui seul par un sentier de

motoneige, pensant que McSween s'était fait prendre.

Lauzon a expliqué qu'il avait l'intention d'informer la police, par un appel téléphonique, du sort fait au taxi Emond. La présence des policiers l'a toutefois convaincu que c'était déjà fait et que la victime avait réussi à donner l'alarme. Lauzon a par contre admis qu'il avait préalablement arraché les fils de l'appareil téléphone de la voiture de M. Emond.

Comme l'avait déjà révélé McSween, Lauzon a relaté s'être rendu à Montréal par autobus, à un rendez-vous fixé à l'Auberge des Gouverneurs, où s'est fait le partage du produit du vol, 11 billets de \$1.000. Il en a donné cinq à McSween, en présence de son amie Francine Lalonde. L'échange des billets en tranche de \$100 s'est fait à Blue Bonnets, le dimanche suivant, où il a rencontré McSween par hasard. C'est en lisant un journal qu'il a appris que le taxi Lorenzo Emond avait apparemment succombé à une crise cardiaque.

Au substitut du procureur de la Couronne, à Rivière-du-Loup, Me Guy Lambert, Lauzon a déclaré qu'il n'avait pas remis un montant de 1.000 à son informateur, parce qu'il s'agissait d'un individu qu'il n'a pas revu par la suite.

COLLÈGE O'SULLIVAN LIMOILLOU
INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1977
COURS COMMERCIAL
GARÇONS ET FILLES - JOUR ET SOIR
SECRÉTAIRE DE SERVICE STENO-DACTYLO
COMMIS DE BUREAU COMMIS COMPTABLE
COLLEGE RECONNU POUR FIN DE SUBVENTION
PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC
COLLEGE O'SULLIVAN LIMOILLOU
1008, 3e Avenue
Québec, P.Q.
Tel.: (418) 523-4769

Notre réputation de qualité n'est égale que par notre renommée d'offrir des bas prix!

Carrier & Coulet
345, RUE DU PONT, QUE.
BOEUF DE L'OUEST
Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que boeuf, lard, veau, volailles emballées, au prix du gros.
Dégustez un délicieux jambon parmi notre choix complet et appréciez notre fameux bacon fumé à l'étable, préparé à la mode d'autrefois.

DEMI-BOEUF DE L'OUEST DEVANT ET DERRIERE	lb .65
DEVANT DE BOEUF Préparé pour congélation	lb .50
DERRIERE DE BOEUF Complet, préparé pour congélation	lb .83
ÉPAULES DE VEAU Dosses, rouelles, lardes, congelées, complètes	lb 1.29
DE VEAU DE LAIT Environ 15 lb complet	lb .85
SPENCER CONGELE Complet, 4 à 6 lb	lb 1.39
ROTI DE LARD Soc et épaule	lb .95
ROSBIF DE SURLONGE Dosses, complet	lb 1.49
DELICIEUX CRETONS MAISON Contenant 10 oz	.99
POITRINE DE POULET Bien décongelée	5.49
CROUPE DE BOEUF Tant qu'il y en aura	lb .49
POULES CANADIENNES Canada, catégorie utilité 6 livres et plus	lb .69
ROSBIF Épaule de boeuf	lb .65
POULETS EVISCERES Canada, catégorie Utilité, de 5 à 8 lb	lb .79
LANGUE DE BOEUF	lb .60
CUISSES DE POULET Congelées en boîte de 10 lb	7.99
T-BONE STEAK A PRIX TRÈS SPECIAL	lb 1.89

Carrier & Coulet
345, RUE DU PONT, 522-5291
SAMEDI OUVERT JUSQU'À 5h.00 P.M.
Commandes téléphoniques exécutées avec soins tous les jours sauf le samedi

l'Action
LE LIVRE DE LA SEMAINE

la photo
LA PHOTO
Par Chenz et Sieff
Documentation sur l'éclairage, les prises de vue, le matériel de prises de vue, la surface sensible et son traitement etc. . .
Livres des plus techniques pour le métier ou la profession de photographe.
REG.: \$29.95
JUSQU'AU 2 MARS **\$23.95**

Disponible aux Librairies de **l'Action**
PLACE LAURIER, STE-FOY - 659-1021 MAIL ST-ROCH, QUÉBEC - 522-3312
CARREFOUR CHARLESBOURG, 8500, boul. Henri-Bourassa - 626-6566
Commandes par la poste acceptées:
Comptoir postal Action: 975 est, boul. Charest, Québec

le plus grand disquaire à Québec vraiment québécois
2 étages

NOUVEAUTÉS Capitol

BEAU DOMMAGE
"UN AUTRE JOUR ARRIVE EN VILLE" \$5.99

"SONGS FROM THE WOOD" JETHRO TULL \$5.99

"LEO KOTTKE" LEO KOTTKE \$5.99

MALICORNE
Le Rêve du Diable
LE RÊVE DU DIABLE \$5.99

L'HISTOIRE DE CHARLEBOIS (album 3 disques) \$8.99

L'HISTOIRE DE FORESTIER (album 3 disques) \$8.99

musique d'auteuil
1095, rue St-Jean (Vieux) Québec. Tel.: 694-0723



côte-nord gaspésie bas saint-laurent le grand-portage

l'est du québec

E.Q.

dans nos régions



Régisseur

M. J.-D. Makdessi, de Port-Cartier, vient d'être nommé régisseur de la Régie de la langue française par le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camil Laurin. Résident de la Côte-Nord depuis 20 ans, M. Makdessi occupe le poste de directeur des communications à la compagnie minière Québec Cartier.

Portneuf

Compte tenu des besoins et de la nécessité d'assurer et de maintenir de saines habitudes alimentaires, la commission scolaire régionale Tardivel entend maintenir le service des cafétérias à l'intérieur de ses trois polyvalentes. Toutefois, devant l'impossibilité de concilier, sur une base d'auto-financement, la qualité des services et une échelle de prix raisonnable, les commissaires régionaux ont adressé une demande au ministre de l'Éducation, en collaboration avec l'Association des CS, d'élaborer une politique en matière de financement à frais partagés entre la famille, la commission scolaire et le ministère des cafétérias opérées dans les écoles secondaires du territoire.

Charlevoix

La commission régionale de Charlevoix a terminé son année fiscale 1975-76 en ayant dépensé \$61,800 de moins que prévu dans la section des dépenses inadmissibles. "Ce tour de force" a été réalisé sans qu'aucun service n'ait été pénalisé, mais surtout grâce à une économie importante dans le chauffage. C'est sur des prévisions inadmissibles de \$254,600 que fut réalisée cette coupe de près de 24 pour 100 alors que le budget total de la régionale se chiffrait par quelque \$8,000,000. En 1974-75, les dépenses inadmissibles à la commission régionale de Charlevoix avaient excédé de \$100,000 les prévisions.

La Côte-Nord

La Conférence administrative régionale de la Côte-Nord a pris connaissance de la mise sur pied d'un colloque d'information pour les journalistes de la Côte-Nord, du

Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, pour les 14 et 15 mai prochains. La conférence souhaite ardemment que cette rencontre des journalistes de deux vastes régions pour discuter de leurs problèmes, de leur responsabilité et de perfectionnement, serve d'élan à de nouvelles dispositions, de nouvelles structures ou moyens qui pourront donner suite aux conclusions de ce colloque. Les quelque 85 journalistes du territoire ont déjà reçu des convocations pour ce colloque qui se tiendra dans la région de Rimouski.

La Gaspésie

M. Patrice Dionne, directeur de Parcs Canada, région du Québec, fait part à la population que des droits de circulation seront perçus en 1977 pour les véhicules dans les parcs nationaux de Forillon et de la Mauricie. Les tarifs consistent, comme c'est le cas dans les autres parcs nationaux, en un droit de circulation pour les véhicules motorisés, sans égard au nombre de passagers. Cette politique ne s'applique pas aux voitures des personnes âgées de plus de 65 ans.

La Rive-Sud

La Chambre de commerce de Lévis, en collaboration avec la Chambre de commerce provinciale et le ministère du Tourisme, prépare des ateliers en vue d'améliorer l'accueil touristique. Le secrétaire Gilbert Samson a annoncé que ces séances de sensibilisation auront lieu le 1er mars à la mairie de Lévis. Une première rencontre débutera à 14h30, à l'intention surtout des employés d'hôtels, de motels et de restaurants. A compter de 19h30, une autre séance regroupera des conducteurs d'autobus et de taxis, des réceptionnistes, des employés de banques et de magasins.

La Beauce

La municipalité du village de Saint-Victor de Beauce a adopté des prévisions budgétaires au montant de \$171,066 pour l'exercice financier 1977 et fixé le taux de la taxe foncière générale à \$1.10 du \$100 d'évaluation imposable, soit une augmentation de \$0.15. Le coût du prélèvement des ordures ménagères est passé de \$20 à \$25 et l'évaluation imposable est de \$2,798, 865.

L'Amiante

Le ministère des Affaires municipales annonce que le conseil exécutif a autorisé la Société d'habitation du Québec à approuver les modifications aux règlements 1012 en date du 21 juin 1976 de la ville de Thetford Mines concernant le programme de rénovation des secteurs Saint-Maurice, Mitchell et Smith. Cette approbation ne modifie pas le montant du prêt et de la subvention que la Société d'habitation du Québec a accordé à la ville de Thetford Mines pour la mise en oeuvre de ce programme de rénovation.

Dentiste demandé pour les assistés sociaux à Sept-Iles

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Le Comité régional de la Ligue des droits de l'homme proteste en vertu de l'article 45 de la Charte des droits et libertés de la personne contre le sort réservé par les cinq dentistes de Sept-Iles aux assistés sociaux, en refusant d'honorer la carte émise à cette fin par le ministère des Affaires sociales.

La Ligue demande instamment au

ministère l'envoi d'un dentiste participant à son programme, afin de mettre fin à la situation actuelle.

Tout en soulignant que "les dentistes n'appartiennent pas aux catégories professionnelles les plus mal payés dans notre société", la Ligue invite les citoyens qui en auront l'occasion de signer la pétition circulant dans divers endroits publics.

Cette pétition a été mise en circulation hier par l'Union des défavorisés de Sept-Iles (UDD) et sera adressée la

semaine prochaine au ministre Denis Lazure pour demander l'envoi à Sept-Iles d'un dentiste participant au régime pour les soins dentaires aux assistés sociaux.

On se rappelle que l'UDD dénonçait la semaine dernière l'attitude des cinq dentistes qui refusent depuis plus de six mois la carte d'assurance-maladie des assistés sociaux pour couvrir en tout ou en partie, les frais des soins dentaires. Les assistés sociaux et leurs dépendants, âgés de dix ans et plus, doivent donc payer en

argent comptant pour recevoir les soins dentaires à Sept-Iles.

Des dentistes ont confirmé qu'il existait un différend entre eux et le ministère relativement à une révision de leurs taux d'honoraires pour les assistés sociaux.

L'UDD qui réunit quelque 250 des 800 prestataires d'assurance sociale à Sept-Iles refuse de voir les assistés sociaux devenir des "éléments de négociations".

Demande d'injonction pour la réouverture du CEGEP de Gaspé

par J.-Claude PAQUET

GASPÉ — Les cours sont toujours suspendus au CEGEP de Gaspé, suite à la décision du conseil d'administration de ne reprendre les cours que le 7 mars, soit après que les locataires de la résidence des étudiants auront accepté de nouveaux baux, aux termes desquels ils devront s'engager à respecter les règlements internes des résidences.

Le conflit a débuté, on s'en souvient, quand les étudiants locataires à

la résidence ont demandé le droit de visite entre garçons et filles. Et comme ils ont enfreint massivement ce règlement, suite au refus de l'administration, le conseil d'administration a décidé de résilier tous les baux des 491 résidents.

La semaine dernière, le comité étudiant de gestion demandait une injonction contre la direction du CEGEP en vue de la reprise immédiate des cours, appuyés qu'ils sont par les professeurs de l'institution.

Entendue à Québec la semaine dernière, l'audition de la requête a été reportée à lundi prochain, pour vice de forme. Elle sera donc entendue à Percé, le 28 février.

Entre-temps, la direction du CEGEP a adressé les nouveaux baux aux étudiants et compte ne réadmettre à la résidence que ceux qui s'engageront à respecter les règlements internes de la résidence, celui notamment qui interdit les visites entre garçons et filles.

Un premier candidat en lice pour l'élection de novembre à Sept-Iles

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Le président de la Commission régionale du Golfe, M. Jean-Claude Roy, sera candidat à un siège de conseiller lors des élections municipales du 6 novembre prochain, à Sept-Iles.

M. Roy a confié au SOLEIL qu'il se présenterait seul, dans le quartier qu'il habite, soit Marie-Immaculée; ce secteur est actuellement représenté au conseil par M. Arthur Lévesque.

Résident de Sept-Iles depuis 26

ans, M. Roy, âgé de 48 ans, est contremaître à la QNS&L (IOC), et il devient le premier candidat sur les rangs en vue du scrutin de novembre.

Commissaire d'école depuis 1972, M. Roy en est à sa première tentative sur la scène politique municipale.

Par ailleurs, un ancien président de la Régionale, M. Jean-Louis Labbé, se donne encore quelques semaines de réflexion avant de dire s'il se lancera ou non dans la bataille, seul ou avec une équipe.

M. Labbé, adjoint administratif à l'Hydro-Québec, s'est présenté à la mairie en 1964, mais fut défait par M.

Valmont Blanchette. Commissaire d'école depuis 1963, M. Labbé a siégé à la Fédération des Commissions scolaires du Québec, et à l'exécutif de l'organisme provincial pendant quelques années.

Il faudra peut-être en venir par croire que la présidence de la Régionale du Golfe constitue un tremplin de choix pour entrer à l'hôtel de ville de Sept-Iles puisque outre cette candidature confirmée et cette candidature possible, l'actuel maire de Sept-Iles, M. Jean-Marc Dion, présidait la Régionale lorsqu'il a été élu maire de Sept-Iles en novembre 73.



Encore

Dans la région de Sept-Iles, l'hiver est là, encore soupirent les trileux, encore s'écrient les enfants. Mais quelle que soit notre opinion sur la saison froide, elle permet de capturer de jolies photos, s'est dit le photographe de l'Iron Ore du Canada.

AVIS DE CESSIION DE CRÉANCES

VEUILLEZ prendre avis que RE-NE DIONNE, Comptable agréé, situé au 630, Norvège, suite 9, Ste-Foy, Province de Québec, a effectué une Cession Générale de Créances au profit de la Banque Royale du Canada, Succursale Place Ste-Foy, 2450-2, boulevard Sir Wilfrid Laurier à Ste-Foy, en date du 14 décembre 1976.

Pour fin de vérification, une copie de l'acte de Cession a été déposée au Bureau du Protonotaire du district de Québec.

LAFLEUR, ROY, REDARD ET ASSOCIÉS
Procureurs de la Banque Royale du Canada

AVIS DE CESSIION DE CRÉANCES

VEUILLEZ prendre avis que JEAN-PIERRE BEDARD, avocat, situé au 7, Jardins Mérici, suite 505, Québec, Province de Québec, a effectué une Cession Générale de Créances au profit de la Banque Royale du Canada, Succursale Place Ste-Foy, 2450-2, boulevard Sir Wilfrid Laurier à Ste-Foy, en date du 14 décembre 1976.

Pour fin de vérification, une copie de l'acte de Cession a été déposée au Bureau du Protonotaire du district de Québec.

LAFLEUR, ROY, REDARD ET ASSOCIÉS
Procureurs de la Banque Royale du Canada

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec demande des offres pour

L'ACHAT D'EQUIPEMENT DE COLLECTION ET DE PROTECTION (monnaie et billets)

Pour obtenir le cahier des charges et autres documents ou renseignements, s'adresser au bureau du contrôleur, 1500 rue Provinciale.

Toute soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formulaires et sous l'enveloppe cachetée fournies à cette fin et être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de la Commission tiré sur une banque canadienne et pour un montant de vingt-cinq mille (\$25,000.00) dollars.

Pour être valablement reçues, les soumissions doivent se trouver entre les mains du Secrétaire de la C.T.C.U.Q., à son bureau, à 1500 rue Provinciale, Québec, au plus tard à onze heures trente (11:30 h.), le 9 mars 1977.

Les soumissions seront ouvertes à onze heures trente cinq (11:35 h.), le 9 mars 1977, au siège social de la C.T.C.U.Q., 1500 rue Provinciale, Québec.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Québec, le 23 février 1977

Le secrétaire,
Jean-Yves BLANCHET

...même en ski, nos "jeans" se remarquent!

JEANS Lee
EN CORDUROY
BAGGIES
"CHOIX DE COULEURS
RÉG.: \$20.99
SPÉCIAL/SIROIS:
\$21.99

DE
40% RÉDUCTION
SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE
"FASHION" EN INVENTAIRE:
JUPES, GAUCHOS, PANTALONS.

DE
40% RÉDUCTION
CHANDAILS DE LAINE
ELLE ET LUI

STE-FOY
1113, Rte de L'Église, Ste-Foy
653-1078

SIROIS JEANS un mode de vie, une vie à la mode, 10 magasins pour la vivre...



l'amiante les bois francs la beauce la côte-du-sud la rive sud portneuf charlevoix
le québec régional

Q.R.

dans nos régions



Régisseur
 M. J.-D. Makedssi, de Port-Cartier, vient d'être nommé régisseur de la Régie de la langue française par le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camil Laurin. Résident de la Côte-Nord depuis 20 ans, M. Makedssi occupe le poste de directeur des communications à la compagnie minière Québec Cartier.

Portneuf
 Compte tenu des besoins et de la nécessité d'assurer et de maintenir de saines habitudes alimentaires, la commission scolaire régionale Tardivel entend maintenir le service des cafétérias à l'intérieur de ses trois polyvalentes. Toutefois, devant l'impossibilité de concilier, sur une base d'auto-financement, la qualité des services et une échelle de prix raisonnable, les commissaires régionaux ont adressé une demande au ministre de l'Education, en collaboration avec l'Association des CS, d'élaborer une politique en matière de financement à frais partagés entre la famille, la commission scolaire et le ministère des cafétérias opérées dans les écoles secondaires du territoire.

Charlevoix
 La commission régionale de Charlevoix a terminé son année fiscale 1975-76 en ayant dépensé \$61.800 de moins que prévu dans la section des dépenses inadmissibles. "Ce tour de force" a été réalisé sans qu'aucun service n'ait été pénalisé, mais surtout grâce à une économie importante dans le chauffage. C'est sur des prévisions inadmissibles de \$254.600 que fut réalisée cette coupe de près de 24 pour 100 alors que le budget total de la régionale se chiffrait par quelque \$8.000.000. En 1974-75, les dépenses inadmissibles à la commission régionale de Charlevoix avaient excédé de \$100.000 les prévisions.

La Côte-Nord
 La Conférence administrative régionale de la Côte-Nord a pris connaissance de la mise sur pied d'un colloque d'information pour les journalistes de la Côte-Nord, du

Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, pour les 14 et 15 mai prochains. La conférence souhaite ardemment que cette rencontre des journalistes de deux vastes régions pour discuter de leurs problèmes, de leur responsabilité et de perfectionnement, serve d'élan à de nouvelles dispositions, de nouvelles structures ou moyens qui pourront donner suite aux conclusions de ce colloque. Les quelque 85 journalistes du territoire ont déjà reçu des convocations pour ce colloque qui se tiendra dans la région de Rimouski.

La Gaspésie
 M. Patrice Dionne, directeur de Pares Canada, région du Québec, fait part à la population que des droits de circulation seront perçus en 1977 pour les véhicules dans les parcs nationaux de Forillon et de la Mauricie. Les tarifs consistent, comme c'est le cas dans les autres parcs nationaux, en un droit de circulation pour les véhicules motorisés, sans égard au nombre de passagers. Cette politique ne s'applique pas aux voitures des personnes âgées de plus de 65 ans.

La Rive-Sud
 La Chambre de commerce de Lévis, en collaboration avec la Chambre de commerce provinciale et le ministère du Tourisme, prépare des ateliers en vue d'améliorer l'accueil touristique. Le secrétaire Gilbert Samson a annoncé que ces séances de sensibilisation auront lieu le 1er mars à la mairie de Lévis. Une première rencontre débutera à 14h30, à l'intention surtout des employés d'hôtels, de motels et de restaurants. A compter de 19h30, une autre séance regroupera des conducteurs d'autobus et de taxis, des réceptionnistes, des employés de banques et de magasins.

La Beauce
 La municipalité du village de Saint-Victor de Beauce a adopté des prévisions budgétaires au montant de \$171.066 pour l'exercice financier 1977 et fixé le taux de la taxe foncière générale à \$1,10 du \$100 d'évaluation imposable, soit une augmentation de \$0,15. Le coût du prélèvement des ordures ménagères est passé de \$20 à \$25 et l'évaluation imposable est de \$2.798.865.

L'Amiante
 Le ministère des Affaires municipales annonce que le conseil exécutif a autorisé la Société d'habitation du Québec à approuver les modifications aux règlements 1012 en date du 21 juin 1976 de la ville de Thetford Mines concernant le programme de rénovation des secteurs Saint-Maurice, Mitchell et Smith. Cette approbation ne modifie pas le montant du prêt et de la subvention que la Société d'habitation du Québec a accordé à la ville de Thetford Mines pour la mise en oeuvre de ce programme de rénovation.

Le syndicat des producteurs agricoles veut être réaliste

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES — "Ce n'est que par une révision globale du syndicalisme agricole et une consultation à tous les paliers de l'Union des producteurs agricoles (UPA), qu'on réussira à solutionner les problèmes des agriculteurs à la base".

C'est ce qu'a déclaré, lundi, M. Marcel Giguère, directeur régional de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, devant une vingtaine d'administrateurs de cet organisme, réunis à Saint-Georges de Beauce, pour y discu-

ter des vues et des orientations de leur centrale syndicale.

A cette importante réunion, les administrateurs de l'UPA de Québec-Sud ont exposé clairement leurs vues et orientations sur leur centrale syndicale en ce qui concerne surtout son orientation de base, ses structures, son fonctionnement et son mode de mise en marché par les plans conjoints que ses relations avec l'Etat et avec la coopération, ainsi que les politiques agricoles qu'elle préconise.

Selon M. Marcel Giguère, "cette révision globale du syndicalisme agricole a été suscitée par une année très

difficile pour les producteurs qui ont vu leurs revenus sensiblement diminués".

"La critique et l'agressivité étant ainsi rendues plus facile chez les agriculteurs, il en est résulté la formation sur le plan provincial de comité d'étude sur l'orientation de l'UPA qui doit revoir tout le fonctionnement et l'orientation de l'Union pour l'avenir" a ajouté M. Giguère, désigné par l'UPA comme membre de ce comité provincial.

S'il n'en tient qu'aux renseignements obtenus des producteurs agrico-

les, il s'agit d'un précédent important dans la vie du syndicalisme agricole, car cette action démontre bien la détermination pour l'UPA de coller davantage à la réalité du milieu et aux volontés des membres.

Comme l'a souligné M. Marcel Giguère, "cette consultation qui rejoindra toutes les catégories des agriculteurs et toutes les régions du Québec, sera aussi poursuivie auprès de personnes ressources d'autres secteurs sociaux-économiques et un rapport global sur l'orientation de l'UPA devrait être publié au cours de l'été prochain".

Le maire de Donnacona veut éviter d'autres "Schefferville" au Québec

par Gérard ROCHETTE
DONNACONA — Il existe de fortes possibilités qu'une réunion des maires de plusieurs villes du Québec ait lieu en mars, à Donnacona. C'est la nouvelle annoncée par le maire Louis-Marie Gaudreault.

Une telle réunion résulterait de l'initiative prise par M. Gaudreault de réunir les maires des villes affectées par la loi sur l'évaluation foncière concernant la taxation de la machinerie industrielle, pour mettre sur pied un front commun, afin de faire des représentations auprès des autorités gouvernementales pour obtenir une compensation pour les pertes de revenus encourues suite aux dispositions de cette loi.

M. Gaudreault a précisé qu'une quinzaine de maires, sur une possibilité de 35, ont déjà répondu favorablement à son invitation. Plusieurs autres réponses verbales ont été obtenues et doivent être confirmées dans les prochains jours.

On sait que l'élimination de la machinerie industrielle du rôle d'évaluation foncière occasionne des pertes de revenus importantes pour plusieurs villes de la province, principalement celles où l'on retrouve une seule et principale industrie. C'est le cas de la ville de Donnacona, dans le comté de Portneuf, qui aura à encaisser des pertes de revenus totalisant quelque \$1.250.000 d'ici 1985.

Présentement, les villes affectées doivent compenser ces pertes par une hausse de la taxe foncière générale. Si on ajoute à cet argent à récupérer l'augmentation normale de l'administration municipale, on comprend facilement les difficultés financières rencontrées par les autorités municipales de ces villes.

Le maire de Donnacona fonde de grands espoirs sur le front commun éventuel pour faire les représentations auprès du gouvernement. Selon ce dernier, il est de toute nécessité qu'un geste soit posé par le gouvernement, sinon on pourrait retrouver plusieurs autres cas Schefferville au niveau de la province.



M. L.-M. Gaudreault

Charlevoix aurait une Jeune Chambre régionale

par J.-Thérèse LEGENDRE
NOTRE-DAME DES MONTS — Seule depuis plus de quatre ans dans Charlevoix, la Jeune chambre de Notre-Dame des Monts s'occupe activement à susciter la création d'autres Jeunes chambres locales, espérant ainsi pouvoir former une régionale dans Charlevoix au cours de 1977.

Ces jours derniers, Saint-Urbain a effectivement mis sur pied une Jeune chambre à laquelle déjà 22 membres ont adhéré. L'exécutif a été formé comme suit: M. Cécilien Girard, président; Mmes Yvonne Simard et Rita Murray, vice-présidentes; Mme Jocelyne Boivin, secrétaire; et M. Jean-Marc Girard, trésorier. Les objectifs que poursuivra la Jeune chambre de Saint-Urbain seront définis incessamment,

et la réunion de formation a déjà laissé entrevoir un enthousiasme encourageant.

A Saint-Siméon, on a jugé préférable de ne former pour le moment qu'un comité provisoire qui aura pour tâche de consulter la population sur l'à-propos de créer une jeune chambre locale. L'intérêt apporté par les personnes présentes à la première réunion d'information permet cependant de croire qu'à Saint-Siméon aussi cet organisme verra le jour. Le comité provisoire qui s'est donné deux ou trois semaines pour mener la consultation auprès de la population se compose de M. Benoît Guérin, président, Mlle France Desbiens, vice-président, MM. Alain Desbiens, secrétaire, et Aurélien Tremblay, administrateur.

M. Jean-Guy Girard, vice-président de la Jeune chambre de Notre-Dame des Monts, et vice-président de la régionale de Québec s'est dit très satisfait des résultats déjà obtenus, du dynamisme des nouveaux et futurs membres.

Il espère pouvoir former une régionale Jeune chambre dans Charlevoix, réalisation qui nécessite un minimum de trois locales, mais qui répondrait mieux aux aspirations des Jeunes chambres de Charlevoix que la régionale de Québec. Déjà, Notre-Dame des Monts, Saint-Urbain et possiblement Saint-Siméon rendraient la chose possible. D'autre part, la formation d'une autre Jeune chambre à

Saint-Hilarion pourrait se réaliser prochainement.

Quant aux villes de Baie-Saint-Paul, Clermont et La Malbaie où des Jeunes chambres ont déjà existé, certaines approches ont été faites mais aucun espoir prochain n'est envisagé. "Il faudra peut-être cette fois que les petites localités donnent le ton; lorsque la régionale Jeune chambre sera formée, l'intérêt des villes pourrait alors s'éveiller devant la force de frappe d'une telle régionale", de dire M. Girard.

La Jeune chambre de Notre-Dame des Monts aura cinq ans en octobre, et le vice-président régional trouve que le moment serait bien choisi pour que la régionale Charlevoix soit formée.

AVIS DE CESSON DE CREANCES
 VEUILLEZ prendre avis que RE-NE DIONNE, Comptable agréé, situé au 630, Norvège, suite 9, Ste-Foy, Province de Québec, a effectué une Cession Générale de Créances au profit de la Banque Royale du Canada, Succursale Place Ste-Foy, 2450-2, boulevard Sir Wilfrid Laurier à Ste-Foy, en date du 14 décembre 1976.
 Pour fin de vérification, une copie de l'acte de Cession a été déposée au Bureau du Protonotaire du district de Québec.
LAFLEUR, ROY, BEDARD ET ASSOCIES
 Procureurs de la Banque Royale du Canada

AVIS DE CESSON DE CREANCES
 VEUILLEZ prendre avis que JEAN-PIERRE BEDARD, avocat, situé au 7, Jardins Mérici, suite 505, Québec, Province de Québec, a effectué une Cession Générale de Créances au profit de la Banque Royale du Canada, Succursale Place Ste-Foy, 2450-2, boulevard Sir Wilfrid Laurier à Ste-Foy, en date du 14 décembre 1976.
 Pour fin de vérification, une copie de l'acte de Cession a été déposée au Bureau du Protonotaire du district de Québec.
LAFLEUR, ROY, BEDARD ET ASSOCIES
 Procureurs de la Banque Royale du Canada

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES
 La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec demande des offres pour
L'ACHAT D'EQUIPEMENT DE COLLECTION ET DE PROTECTION (monnaie et billets)
 Pour obtenir le cahier des charges et autres documents ou renseignements, s'adresser au bureau du contrôleur, 1500 rue Provinciale.
 Toute soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formulaires et sous l'enveloppe cachetée fournie à cette fin et être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de la Commission tiré sur une banque canadienne et pour un montant de vingt-cinq mille (\$25.000,00) dollars.
 Pour être valablement reçues, les soumissions doivent se trouver entre les mains du Secrétaire de la C.T.C.U.Q., à son bureau, à 1500 rue Provinciale, Québec, au plus tard à onze heures trente (11:30 h.), le 9 mars 1977.
 Les soumissions seront ouvertes à onze heures trente cinq (11:35 h.), le 9 mars 1977, au siège social de la C.T.C.U.Q., 1500 rue Provinciale, Québec.
 La Commission ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.
 Québec, le 23 février 1977
 Le secrétaire,
 Jean-Yves BLANCHET

...même en ski, nos "jeans" se remarquent!

40% RÉDUCTION DE SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE "FASHION" EN INVENTAIRE: JUPES, GAUCHOS, PANTALONS.

40% RÉDUCTION DE CHANDAILS DE LAINE ELLE ET LUI

JEANS Lee
 EN CORDUROY BAGGIES
 *CHOIX DE COULEURS
 RÉG. \$20.99
 SPÉCIAL/SIROIS: **\$21.99**

STE-FOY
 1113, Rte de L'Église, Ste-Foy
653-1078

SIROIS JEANS un mode de vie, une vie à la mode, 10 magasins pour la vivre...

Le tuteur de Schefferville est nommé

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — M. Jacques Belleau a été désigné comme le tuteur de la ville de Schefferville, au Nouveau-Québec; il sera assisté dans ses fonctions par M. Gilles Latulippe.

Ces deux nominations ont été confirmées au SOLEIL, hier, par le juge Richard Beaulieu, président de la Commission municipale de Québec.

Ancien tuteur de la ville de Dolbeau, au Lac Saint-Jean, M. Belleau a déjà travaillé sur la Côte-Nord à titre d'administrateur des territoires non-organisés, tel le secteur

de Moisie, à l'est de Sept-Îles.

Le juge Beaulieu a précisé que M. Latulippe était déjà rendu sur place à Schefferville, et que M. Belleau le rejoindrait dès son retour de vacances, soit dans quelques semaines.

Enfin, le président de la Commission municipale de Québec a affirmé que la tutelle durerait le moins longtemps possible, mais prendrait le temps nécessaire pour rétablir la situation financière.

On sait que cette ville isolée de 4.500 habitants a besoin de revenus additionnels de \$13 million pour équilibrer des dépenses de \$23 millions.

Le conseil municipal de Saint-Gabriel remet sa démission

MONTREAL (PC) — Le maire et les six conseillers de Saint-Gabriel de Joliette viennent de remettre leur démission à la suite du refus du gouvernement québécois d'accorder son aide financière pour équilibrer le budget de la ville.

Le gérant municipal, M. Robert Desrosiers, a précisé qu'il manquait \$300.000 au budget de 1977.

Le maire et les conseillers ont décidé de démissionner après plusieurs entretiens infructueux à Québec.

Au début du mois, à Bromont, dans les Cantons de l'Est, le conseil municipal a également démissionné en bloc pour la même raison.

Trois autres villes du Québec ont rayé leur service de police en entier, à cause du manque d'argent. Ce sont Schefferville, Bois-des-Filions et Richelieu.

Les restrictions gouvernementales à ce sujet ont été annoncées en décembre dernier par le ministre des Affaires municipales, Guy Tardif, qui a expliqué que les villes auraient à équilibrer leur budget à l'avenir.

C'est la Commission municipale de Québec (CMQ) qui assume, dans ces cas, l'administration d'une ville.

A Bromont, par exemple, le juge Richard Beaulieu, président de la CMQ, a déclaré qu'un budget allait être présenté "au cours des deux prochaines semaines".

Le juge Beaulieu a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour inscrire dans le budget une hausse raisonnable de taxe.

L'évaluation foncière, sur laquelle la taxation est basée, a doublé cette année, c'est-à-dire qu'elle est passée de \$29 millions à \$58 millions. A moins que le taux de taxation sur les propriétés ne soit changé, les citoyens de Bromont devront payer le double en taxes.

La ville, administrée jusqu'alors par Germain Désourdy, membre de la famille Désourdy très liée aux libéraux, a un déficit de \$1 million sur son budget courant de \$3 millions.

C'est là que se sont déroulées pendant l'été les compétitions équestres au cours des Jeux olympiques de Montréal.

Parizeau a eu une rencontre avec l'UMQ

Le ministre des Finances dans le gouvernement du Québec, M. Jacques Parizeau, a tenu une réunion hier après-midi avec des représentants de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Le but de la rencontre était de discuter de la possibilité d'un terrain d'entente dans le problème causé par la décision du gouvernement d'accorder aux policiers municipaux les augmentations de salaires décrétées par arbitrage. Cette décision a été prise après la levée de l'aspect coercitif de la Régie des mesures anti-inflationnistes.

Rappelons que l'UMQ, dont le président est le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a menacé le gouvernement de contester devant les tribunaux sa décision s'il obligeait les municipalités à passer outre aux normes fédérales anti-inflation.

Il a été impossible de savoir hier ce qui a pu résulter de la réunion de l'UMQ et le ministre Parizeau.

Pendant que le gouvernement voudra chercher à éviter d'être traîné devant les tribunaux par l'Union des municipalités du Québec les municipalités tenteront sans doute d'obtenir une compensation financière pour les sommes additionnelles et imposantes que représente la différence entre les augmentations tolérées par la Régie des mesures anti-inflationnistes et celles accordées en vertu des conventions collectives.

TDH aura sa subvention du gouvernement

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Parti québécois continuera à verser jusqu'à \$4 millions afin d'absorber la moitié du déficit de Terre des Hommes.

Le premier ministre René Lévesque a en effet déclaré qu'il n'a jamais été question que le gouvernement du PQ refuse de verser sa part du déficit d'exploitation de TDH.

Il a toutefois déclaré que Montréal, qui administre l'ancien site d'Expo '67, doit trouver une nouvelle vocation à ces installations.

Le gouvernement provincial a récemment refusé d'acquiescer à la demande de Montréal qui réclamait que TDH ne soit pas soumise à la nouvelle loi imposant un appel d'offres pour tous les contrats municipaux supérieurs à \$10.000.

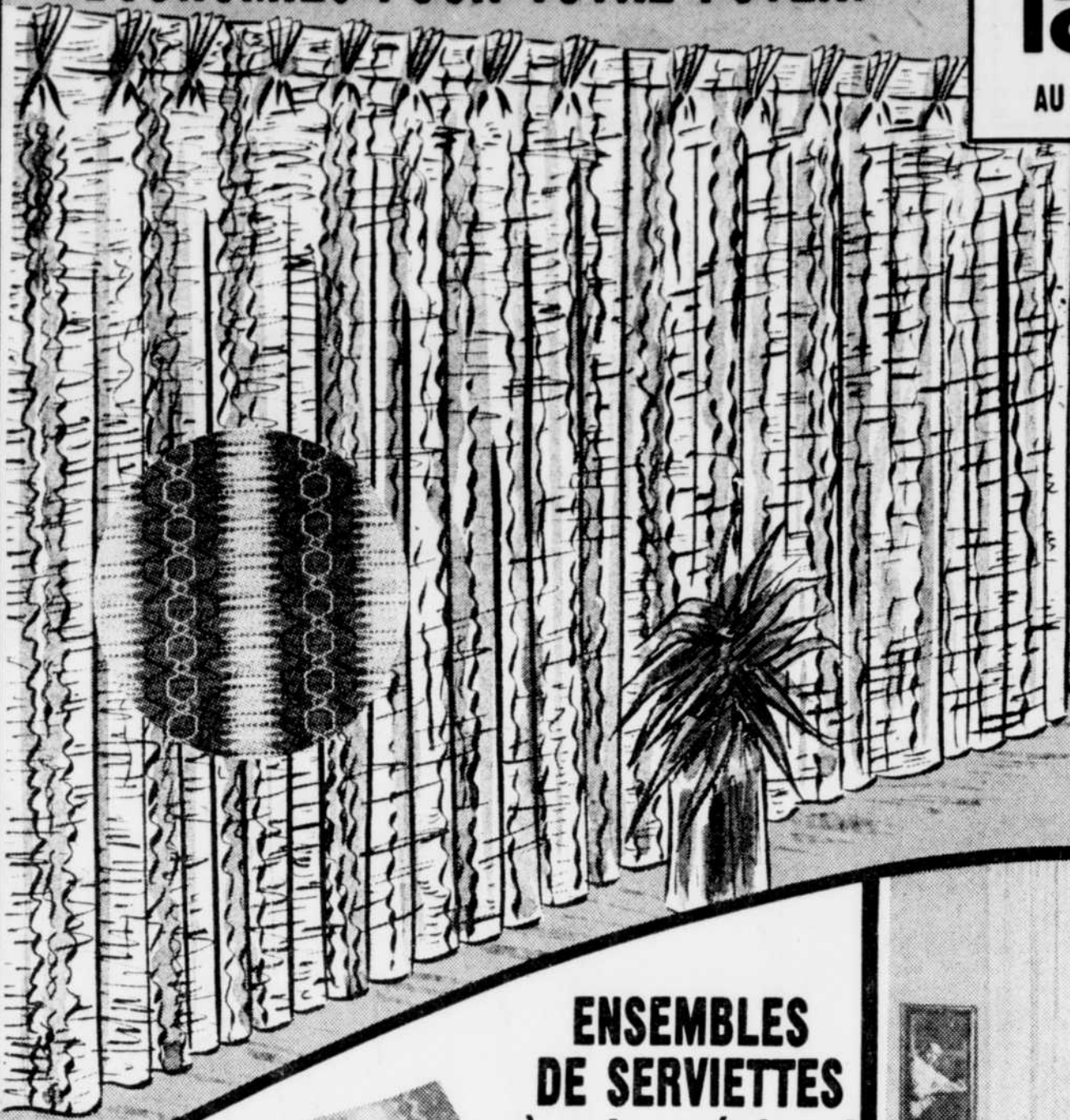
ACHETONS PROPRIETES DUCHESNE & ASSOCIES 529-0951

GLC



En première le 1er mars

ECONOMIES POUR VOTRE FOYER!



laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Rabais de \$10 sur ces magnifiques rideaux-tentures!

Redécouvrez vos fenêtres agréablement et à bon compte avec ces rideaux-tentures confectionnés dans un tissu semi-opaque 85% acrylique 15% polyester lavable. Motif attrayant de couleur brun, beige, melon ou or sur fond écru, pouvant convenir parfaitement à tout décor. Tête finie à plis pincés et crochets de suspension inclus.

50 x 96 PO. SPECIAL LE PANNEAU

100 x 96 PO. SPECIAL LA PAIRE

24⁹⁹ | 49⁹⁸

ENSEMBLES DE SERVIETTES à prix spéciaux!

Belle ratine bouclée 100% coton. Attrayant motif floral et rayures multicolores dans les tons dominants de rose, vert, bleu, orange. Une valeur imbattable à ne pas manquer!

20 x 38 po. env.

1.29

15 x 25 po. env.

.69

11 x 11 po. env.

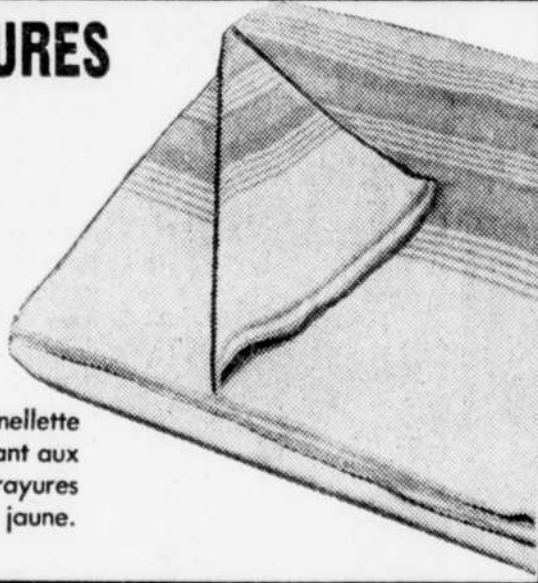
.29

CHAUDES COUVERTURES EN FLANELLETTE "TEX-MADE"

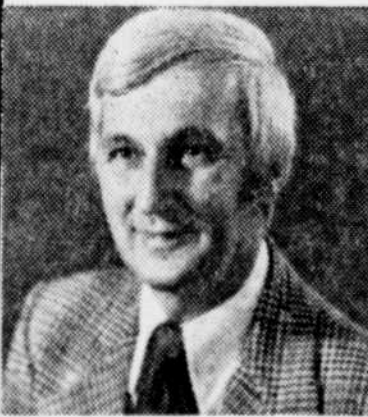
GR: 70 x 90 SEULEMENT

6.49

Fabrication canadienne en chaude flanellette 90% coton et 10% polyester. Tissu résistant aux mites et couleurs grand teint. Attrayantes rayures aux extrémités, en rose, bleu, vert, jaune. Hâtez-vous, quantité limitée.



SERVICE GRATUIT A DOMICILE pour le choix de vos garnitures de maison



Magasinez dans le confort de votre foyer. Notre représentant, M. Charles Cloutier, se fera un plaisir de vous aider dans le choix de vos tentures, rideaux, couvre-lits, valences et tapis. Tout cela sans obligation de votre part.

COMPOSEZ **525-4841** LOCAL 23

HOUSSES PIQUEES POUR VOS MATELAS

Confection soignée: dessus 100% coton, rembourrage et envers 100% polyester, jupe en tricot de nylon élastique. Modèle tel qu'illustré, entièrement piqué pour votre confort. Style emboîtant. Lavable et séchable à la machine à basse température. Garde sa forme originale et prolonge la durée de vos matelas.

LIT SIMPLE REG. 10.98 POUR

8⁹⁹

LIT DOUBLE REG. 12.98 POUR

9⁹⁹

LIT QUEEN REG. 14.98 POUR

11⁹⁹

JOLIS PANNEAUX DE RIDEAUX 115 x 95 - PRIX EXCEPTIONNEL!

Confection soignée dans un tissu léger et vaporeux 100% polyester facile d'entretien, idéal pour chaque pièce du foyer. Tête finie passe triangle et large ourlet de 5 po. dans le bas. Disponibles en blanc ou ivoire à texture unie.

SPECIAL LE PANNEAU

9⁹⁹



Superbes nappes à carreaux 50 x 68 po.

TRES SPECIAL

2⁹⁹

Beau tissu 75% coton et 25% toile, à tissage serré pour assurer longue durée. Vous aimerez ce joli motif à grands carreaux ton sur ton: brun et or, melon et or, vert et or. Grandeur pratique 50 x 68 pouces. Réelle oubaine!

Les petits actionnaires de la cartonnerie de Cabano projettent de se regrouper en un organisme d'éducation

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Une seule forme de regroupement, par le truchement d'un

organisme d'éducation structuré en coopérative ou en compagnie sans but lucratif, peut être envisagé par les détenteurs des actions de classe "A" de Papier Cascades (Cabano) Inc., pour s'as-

surer d'un mécanisme de représentation collective et d'un droit de regard sur la tranche du capital-actions réservée à la participation populaire. C'est ce qui ressort d'un

rapport d'étude produit par deux membres du comité de Survivance de Cabano, MM. Jean-Martin Leclerc et Jean-Paul Moreau, dimanche dernier, à la suite du mandat en ce sens qui leur avait été

confié en février 1976, à l'occasion d'une assemblée annuelle des actionnaires de la cartonnerie.

Relativement aux possibilités de regroupement par voie

d'une coopérative d'investissement, MM. Leclerc et Moreau ont précisé que cette option s'avérait irréalisable. Selon les informations recueillies auprès du ministère des Institutions financières, une coopérative d'investissement ne respecterait pas les clauses restrictives de la loi des organismes coopératifs.

Quant à l'alternative d'une compagnie d'investissement, il s'agirait là par ailleurs d'une formule devant entraîner des frais très élevés, aussi bien au niveau de la structuration que de l'obligation de procéder à une nouvelle émission des actions.

Recommandations

Dans les circonstances, les deux membres du comité d'étude en sont venus à la conclusion que leurs suggestions devaient se limiter au troisième objectif seulement de leur mandat, celui de la recherche d'un mécanisme et de moyens susceptibles de favoriser l'éducation des petits actionnaires de la région, ainsi qu'une meilleure et

plus grande participation au financement populaire de la cartonnerie.

Concernant la formation d'un organisme d'éducation, les auteurs de l'étude remarquent que cette formule de regroupement semble se révéler une possibilité facilement réalisable. Son champ d'action pourrait être assez large. Elle permettrait l'instauration d'une entité juridique légale et reconnue par tous, et surtout susceptible de bénéficier de subventions gouvernementales et autres.

Son rôle principal pourrait consister à déterminer les moyens financiers et techniques devant permettre aux petits actionnaires de la région d'assumer un certain contrôle sur le financement populaire, qui est éventuellement destiné à détenir 50 pour cent du capital-actions de Papier Cascades (Cabano) Inc.

Entre-temps, par voie des procurations, l'organisme pourrait assumer un rôle de

représentation des détenteurs des actions de classe "A". Il pourrait aussi servir d'intermédiaire entre les éventuels acheteurs et détenteurs des actions populaires, pour garder ce capital-actions dans la région.

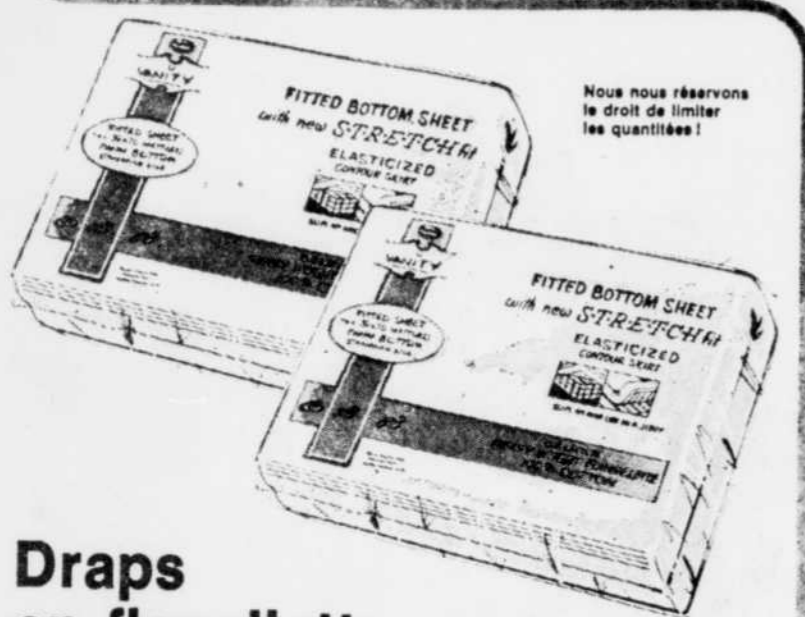
Ce sont là des recommandations qu'ont énoncées les 142 petits actionnaires présents à la 3e assemblée annuelle de la cartonnerie, en accordant une préférence à une coopérative d'éducation, qui serait formée de deux représentants pour les ouvriers de l'usine, de deux représentants pour les producteurs de bois, de deux représentants pour les autres petits actionnaires et d'un représentant pour l'Union régionale des caisses populaires.

A l'instar du président et directeur général de Papier Cascades, M. Bernard Leclerc, qui a appuyé fortement cette formule de regroupement et de représentation, tous ces groupes lui ont apporté un accord de principe.

AUBAINES FOYER

3 grands jours de vente — Jeudi, vendredi, samedi, du 24 au 26 février

Voyez chacune des aubaines de cette vente Zellers



Nous nous réservons le droit de limiter les quantités!

Draps en flanellette

douce et chaude

Un contact moelleux et tiède! Flanellette de coton pur en teintes pastel de bleu et rose, parfaitement lavable à la machine.

Double plat ou emboîtant 6⁴⁴

Jumeau plat ou emboîtant

5⁴⁴ CH.



Faliles minimes

Vente de serviettes

Des faliles peu apparentes sans effet sur l'usage nous permettent de vous offrir ces serviettes "Cannon" bien connues à un prix vraiment bas! L'assortiment comprend des dessins jacquard, des décors imprimés et des tons unis tous attrayants dans la salle de bains. Lavables à la machine. Dim.: 22" x 42" et 22" x 44" environ dans le lot.

2/\$5

ACHAT SPECIAL
QUANTITES LIMITEES
PAS DE PARTIE REMISE

Linge de lit "Milano"

3⁹⁴ CH.

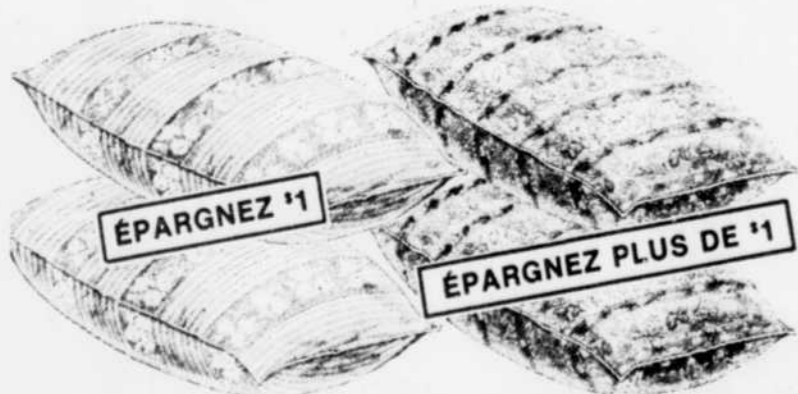
Draps jumeaux ou doubles Plats ou emboîtants

Taies d'oreillers 1⁹⁴ PRE

À ce prix d'achat spécial, venez vite faire provision! Draps plats ou emboîtants et taies en coton pur lavable à la machine, lisse et attrayant avec leur décor fleuri délicat en coloris mode! Et voyez ces prix!



ACHAT SPECIAL
QUANTITES LIMITEES
PAS DE PARTIE REMISE



Oreillers en "Fortrel"

Cour. 5.97
Offre spéciale

4⁹⁴ CH.

Oreillers de polyester "Fortrel" pur, inodore et non allergène, recouverts d'un couil imprimé de rubans de fleurs. Dim. finis: 19" x 25" environ. *Marque déposée.

Oreillers en plume

Cour. 5.47
Offre spéciale

3⁹⁴ CH.

Un sommeil reposant sur ces oreillers Dreamtime rembourrés de plumes de poulet. Recouvrement de couil de coton pur et durable. Dim. finis: 19" x 25" environ.



ÉPARGNEZ '3

"Rose Charm" Édredons dodus

Du confort à bon compte! Face en crêpe français, ouatnage en mousse de polyester pur, et envers uni en tissu adhérent. Charmant décor fleuri en tonalités or, rose ou bleu.

Pour lit double 70" x 82" environ 14⁹⁴

Pour lit jumeau 64" x 70" environ

11⁹⁴

SUPER VEDETTE

En vente de jeudi à samedi du 24 au 26 février

Beaux chemisiers imprimés en poly / coton

Valeur comparable: 4.99

3³³ CH.

Achat spécial
Quantités limitées
Pas de partie remise

- Ces ravissants chemisiers de belle exécution en tissu 65% polyester, 35% coton, parfaitement lavable.
- Une bonne coupe à manches longues et col à pointe, avec poche à la poitrine et manchettes boutonnées.
- Un choix d'imprimés portés maintenant et jusqu'au printemps.
- Grands 10 à 18.

RAFRAICHISSEZ TOUT DE SUITE VOTRE GARDE-ROBE!



PLACE FLEUR DE LYS - 550, BOUL. WILFRID-HAMEL

Les Galeries Baie-Comeau
294 boul. LaSalle
Baie-Comeau

Carrefour St-Georges
201 avenue St-Georges
St-Georges de Beauve

770 avenue Laura
Sept-Îles

Carrefour Frontenac
806 O., boul. Smith
Thetford Mines



Facilités de crédit chez Zellers!
L'une ou l'autre de ces cartes de crédit est acceptée!
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
PLACE FLEUR DE LYS
550, BOUL. WILFRID-HAMEL
QUÉBEC